

# Le méga-barrage de Dilma Rousseff condamne les Indiens du Brésil

RÉSEAU VOLTAIRE | 13 AVRIL 2012

ESPAÑOL DEUTSCH



**L'**Organisation Internationale du Travail (OIT), affirme que le gouvernement brésilien manque à ses devoirs concernant les droits fondamentaux des peuples indigènes.

L'OIT affirme qu'en ne consultant pas les Indiens sur la construction du méga-barrage de Belo Monte, le Brésil viole la Convention 169 de l'OIT relative aux droits des peuples indigènes et tribaux, que le pays a ratifiée.

Belo Monte sera la troisième plus grand barrage au monde. Le gouvernement brésilien a autorisé la construction de celui-ci malgré la condamnation unanime des Indiens, des communautés riveraines, de scientifiques, du ministère public brésilien et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

Le projet de méga-barrage avait été initié par l'ancien président Lula Da Silva, et c'est son successeur Dilma Rousseff en personne, ancienne ministre de l'Énergie et actuelle présidente du Brésil, qui a imposé le démarrage du chantier en janvier 2012 malgré la forte opposition.

Les populations d'Indiens isolées —qui tirent leur subsistance, leur alimentation et leur médecine uniquement de la forêt qui sera détruite par la construction du barrage— subiront les plus graves conséquences.

Le barrage implique la création d'un lac artificiel de 500 km<sup>2</sup>, qui engloutira le territoire du peuple Kayapo. Pour fonctionner durant la saison sèche, il aura besoin d'un réservoir nécessitant de submerger une zone supplémentaire de 6 140 km<sup>2</sup>, inondant les territoires des peuples Araweté, Igarapé Ipixuna, Koatinemo, Arara, Kararaô, et Cachoeira

Au total 20 000 à 40 000 Indiens seront contraints d'ici 2015 de quitter leur habitat. Lorsque les Indiens sont expulsés de leurs terres, ils finissent souvent au bord d'une route ou dans des réserves surpeuplées où la violence, la malnutrition, la maladie et le suicide sont monnaie courante, indique l'ONG Survival. Ayant peu d'immunité face aux maladies extérieures, l'afflux de migrants pendant la construction du barrage met leur vie en danger.

Le Ministère public brésilien et la Commission interaméricaine des droits de l'homme ont ordonné au gouvernement de suspendre la construction du barrage tant que les droits des Indiens ne seront pas respectés, mais le chantier continue avec le consentement des plus hautes autorités brésiliennes.

Les organisations de défense des droits des peuples autochtones dénoncent le risque de génocide des peuples indiens du Brésil, dont le gouvernement multiplie les atteintes aux droits fondamentaux en violation de ses obligations nationales et internationales [1]

Les Amérindiens du bassin de Xingu sont victimes d'une véritable guerre économique parce que les sous-sols des terres où ils vivent recèlent des richesses convoitées par des multinationales, notamment le Niobium, un minerai utilisé pour la fabrication d'aciers hautement résistants utilisés dans la fabrication de pipelines. Alors qu'il est présenté comme un projet visant à alimenter la population brésilienne en électricité, le méga-barrage est en réalité principalement destiné à fournir l'énergie nécessaire à l'extraction de bauxite dans l'État du Pará et à sa transformation

en aluminium pour l'exportation. En d'autres termes, les Indiens du Brésil sont sacrifiés par le gouvernement de Dilma Rousseff au profit d'une économie spéculative globale, dont les profits ne bénéficieront pas aux Brésiliens.

---

[1]

- ▶ Les droits des peuples autochtones inscrits dans la Constitution brésilienne.
- ▶ La Convention de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux (1989) ratifiée par le Brésil en 2002.
- ▶ La mesure conservatoire 382/10 accordée en 2011 par la Commission interaméricaine des droits de l'homme en adoptant des mesures concrètes, notamment pour protéger la vie, la santé et l'intégrité physique des membres des communautés indigènes du bassin du Xingu en isolement volontaire, pour protéger l'intégrité culturelle de ces populations ainsi que leurs terres ancestrales contre les intrusions et l'occupation par des non-autochtones et contre l'exploitation ou la détérioration de leurs ressources naturelles.

---

Source : « Le méga-barrage de Dilma Rousseff condamne les Indiens du Brésil », *Réseau Voltaire*, 13 avril 2012, [www.voltairenet.org/a173567](http://www.voltairenet.org/a173567)